



GEIEC

GROUPEMENT D'EMPLOYEURS
ISÈRE ÉNERGIE CLIMAT

PROFIL DE POSTE

CHARGÉ·E DE MISSION

Animation et sobriété énergétique

LE GROUPEMENT D'EMPLOYEURS ISÈRE ENERGIE CLIMAT RECRUTE UN·E CHARGÉ·E DE MISSION- ANIMATION - SOBRIETE ENERGETIQUE

Le GEIEC (Groupement d'Employeurs Isère Energie Climat) est un groupement d'employeurs qui a pour adhérents des associations et entreprises qui œuvrent pour la transition énergétique et des modes de vie durables sur le territoire isérois.

Le GEIEC recrute pour la SPL ALEC un poste de chargé·e de mission Animation – Sobriété énergétique.

Le poste est basé à Saint Martin d'Hères.

La Société Publique Locale Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la Grande Région Grenobloise (SPL ALEC) a pour objet la contribution à la mise en œuvre des politiques climatiques et de transition énergétique de ses collectivités actionnaires. Elle met notamment en œuvre le Service Public d'Efficacité Énergétique métropolitain.



L'équipe de l'ALEC est composée de 52 personnes.

Contexte :

Le poste de chargé·e de mission – Animation - Sobriété Énergétique est ouvert dans le cadre d'une création de poste, dans un contexte interne de croissance de l'activité et de réorganisation, et dans un contexte externe d'évolution rapide des enjeux énergétiques et climatiques locaux, nationaux et mondiaux. Le rôle du chargé·e de mission Animation- Sobriété énergétique, rattaché au pôle Animation et Communication sera le suivant :

- Assurer un rôle de référent interne pour l'organisation et le pilotage d'activités de formation-sensibilisation à la sobriété énergétique auprès de collectivités (services, élus...)
- Réaliser ces actions, au côté d'autres salariés de l'ALEC,
- Contribuer à la réalisation d'actions de sensibilisation, formation ou accompagnement au changement de comportement auprès du grand public ou d'acteurs relais.
- Contribuer au développement de l'offre de l'ALEC en matière de formation-sensibilisation à la sobriété énergétique

LES MISSIONS DU / DE LA CHARGÉ·E DE MISSION ANIMATION – SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE :

Les missions du poste seront majoritairement dirigées vers l'appui aux collectivités partenaires de la SPL ALEC.

Pilotage et conception des activités de formation/sensibilisation Sobriété énergétique auprès des collectivités :

Dans un contexte de tensions sur les prix et l'approvisionnement en énergie, ainsi que de lutte contre le changement climatique, les communes du territoire métropolitain cherchent à réduire leurs consommations via des changements dans les usages des bâtiments.

En lien avec le chargé de développement, le·la chargé·e de mission devra recueillir les besoins des collectivités sur ce sujet et leur faire une proposition de contenu adaptée à la demande.

Il s'agira ensuite de planifier et d'organiser les interventions dans les communes, en fonction du nombre de personnes à sensibiliser, des bâtiments concernés et du degré d'approfondissement souhaité.

Les communes du territoire ont pour la plupart un référent technique à l'ALEC, au sein du pôle Collectivités et entreprises. Le·la chargé·e de mission concevra donc son animation en lien étroit avec ce référent pour connaître les spécificités de la commune, se familiariser avec son patrimoine et ses enjeux. Sur les phases de conception, il·elle pourra aussi ponctuellement solliciter l'appui d'autres salarié·es, notamment du pôle Animation et communication.

Il·elle effectuera régulièrement un reporting auprès de la responsable de ce pôle.

Réalisation d'actions de formation/sensibilisation Sobriété énergétique auprès des collectivités :

Le·la chargé·e de mission réalisera au sein des collectivités les ateliers de formation/sensibilisation qu'il·elle aura conçu, auprès d'un public constitué d'agents, d'élus ou d'autres utilisateurs de bâtiments communaux (associations, enseignants...)

Le format de ces ateliers pourra varier en fonction des besoins : il pourra s'agir de sensibilisation, d'information, de formation, d'un diagnostic des usages, d'accompagnement au changement, d'aide à la mise en place de nouvelles pratiques et à l'élaboration d'un plan d'actions, de la réalisation de supports de communication...

Ces animations devront intégrer un volet d'évaluation, afin de faire évoluer les formats et les contenus en fonction des résultats, et d'alimenter la stratégie des collectivités.

Le·la chargé·e de mission pourra solliciter si besoin l'intervention d'autres salarié·e·s, en particulier des pôles Animation et communication ; et Collectivités et entreprises.

Contribution à la réalisation d'actions auprès du grand public ou d'acteurs relais :

En fonction des besoins, le·la chargé·e de mission sera amené à mener ou à participer à des animations sur les thématiques de l'énergie et du climat, auprès du grand public ou d'acteurs relais (associations, centres sociaux, écoles...).

Il pourra s'agir d'ateliers de sensibilisation ou techniques, de conférences, de jeux, de stands, d'ateliers de réflexion, etc.

Il·elle participera à la planification et à l'organisation de ces événements et pourra contribuer au développement d'outils d'animation (documents pédagogiques, synthèse de ressources, matériel...)

Prospective et développement de nouveaux projets :

En lien avec le chargé de développement et la responsable du pôle Animation et communication, le·la chargé·e de mission sondera les besoins des actionnaires de la SPL ALEC pour leur proposer de nouveaux formats d'animation, à destination de divers publics, dans un objectif d'information, de sensibilisation ou d'accompagnement au changement.

Il·elle contribuera à la recherche de sources diverses de financement de ces activités, au travers d'une veille active sur les appels à projets (régionaux, nationaux, européens,...) par exemple,

Participation ponctuelle aux autres activités de la structure si nécessaire : surcroît d'activité, appui méthodologique ou technique, formation, communication...

En fonction de l'activité de la structure, le·a chargé·e de mission pourra voir ses missions évoluer.

Participation aux tâches générales et à la vie de la structure.

Le poste sera placé sous la responsabilité de la responsable du pôle Animation et communication

COMPÉTENCES et CONNAISSANCES SOUHAITÉES

- Compréhension et sensibilité aux problématiques environnementales planétaires, changement climatique, énergie...
- Connaissances en économie d'énergie : énergie dans le bâtiment, isolation et matériaux, systèmes de chauffage, gestes et matériels économes...
- Compréhension et connaissance des enjeux de la sobriété énergétique tout public
- Connaissance du milieu des collectivités locales et des acteurs publics : gouvernance, fonctionnement, marchés publics...
- Connaissance sur les techniques d'animation
- Connaissance d'outils de facilitation et d'intelligence collective
- Maîtrise du pack office (Excel notamment)

APTITUDES PROFESSIONNELLES REQUISES

- Rigueur et organisation, gestion des priorités, pilotage de projets
- Écoute des besoins, diplomatie et pédagogie
- Bonne capacité d'expression et d'argumentation écrite et orale
- Bonne capacité à animer un groupe de manière dynamique et participative
- Sens de la pédagogie, de la synthèse, de l'écoute active et du dialogue
- Capacités d'innovation et de créativité dans les pratiques pédagogiques
- Aptitude à travailler en équipe
- Capacité à travailler sur plusieurs projets en parallèle
- Autonomie et prise d'initiatives
- Sens du service public
- Motivations personnelles pour les économies d'énergie et les énergies renouvelables

DIPLÔMES / EXPÉRIENCES REQUIS

- Formation BAC +3 minimum, technique (cursus énergie ou environnement) avec une expérience ou un attrait particulier pour l'accompagnement au changement de comportement et à la sobriété énergétique ou cursus de type formation éco-conseiller, formation en sciences humaines (sciences comportementales, psycho sociales...).
- Expérience professionnelle de 2 à 3 ans souhaitée

CONDITIONS DU POSTE

Le GEIEC et la SPL ALEC sont attentifs à l'équilibre vie privée-vie professionnelle. En cela, il est proposé :

- Un CDI statut cadre à temps plein annualisé de 39 heures hebdomadaires (temps partiel envisageable et à discuter)
- 29 jours de congés payés et 23 jours de RTT à temps plein
- Une rémunération de 28 800 € à 32 500 € bruts annuels en fonction de l'expérience
- Une mutuelle et une prévoyance avantageuses, prises en charge à 100% par l'employeur
- Des tickets restaurant et un plan de déplacement entreprise avantageux
- De la souplesse et des conditions matérielles pour télétravailler et jusqu'à 10 jours de télétravail par mois à temps plein
- Des horaires de travail flexibles
- Un cadre de travail agréable et convivial au siège de la SPL ALEC à St Martin d'Hères en Isère
- Une mission au sein d'une équipe engagée, dynamique et volontaire



MODALITES DE CANDIDATURE

Date d'embauche : dès que possible, à partir de début janvier 2023.

Le recrutement est réalisé par le GEIEC pour le compte de ses adhérents.

La candidature est à envoyer par email à recrutement@geiec.org avec l'objet « candidature au poste de chargé-e de mission – Animation - Sobriété énergétique – N°21 ».

Merci de transmettre votre CV et votre lettre de motivation **avant le dimanche 20 novembre au soir**

Les entretiens auront lieu le mardi 29 novembre dans les locaux de la SPL ALEC à Saint Martin d'Hères.